

Qu'est-ce qu'un Contrat Vert et Bleu ?

C'est un document contractuel présent uniquement en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se traduit par une convention entre des financeurs publics (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'eau, Europe, Conseil départemental de la Drôme), le Syndicat mixte du SCoT et des partenaires locaux (associations, partenaires privés, collectivités...).

Il permet de préserver et restaurer la trame verte et bleue du territoire via un programme d'actions planifié sur 5 ans (2015-2020).

Pourquoi un Contrat Vert et Bleu sur notre territoire ?

Le territoire du Grand Rovaltain a été identifié comme zone prioritaire par le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la Région Rhône-Alpes, et à ce titre la mise en place d'un CVB est apparue opportune. Ce contrat soutient les acteurs locaux dans la conduite de projets opérationnels visant à préserver ou restaurer la trame verte et bleue.



Quels enjeux pour la trame verte et bleue sur notre territoire ?

3 grandes entités naturelles :

- Piémonts du Vercors
- Piémonts ardéchois
- Collines drômoises

Des milieux qui permettent la circulation des espèces :

- Plaine agricole de Valence
- Espaces forestiers
- Cours d'eau et végétation associée

Malgré tout, une fragmentation des milieux qui contraint la circulation des espèces :

Autoroutes, voies ferrées, RN532, étalement urbain dans les collines drômoises et la plaine agricole et aménagement des cours d'eau (seuil, barrage...).

Le CVB du Grand Rovaltain, un plan d'actions aux multiples entrées

4 volets



URBANISME

Pour intégrer les continuités écologiques dans les projets et les documents d'urbanisme tels que les Plans Locaux d'Urbanisme.



TRAVAUX

Pour réaliser des actions de restauration et de préservation des continuités écologiques.



ANIMATION

Pour développer des actions de communication, sensibilisation et pour assurer l'animation du Contrat.



ETUDES

Pour améliorer la connaissance sur les enjeux du territoire en matière de trame verte et bleue et sur certaines espèces animales.

5 milieux cibles

Des actions spécifiques à certains milieux naturels de notre territoire sont menées sur :



les zones humides



les pelouses sèches



les cours d'eau



les milieux forestiers

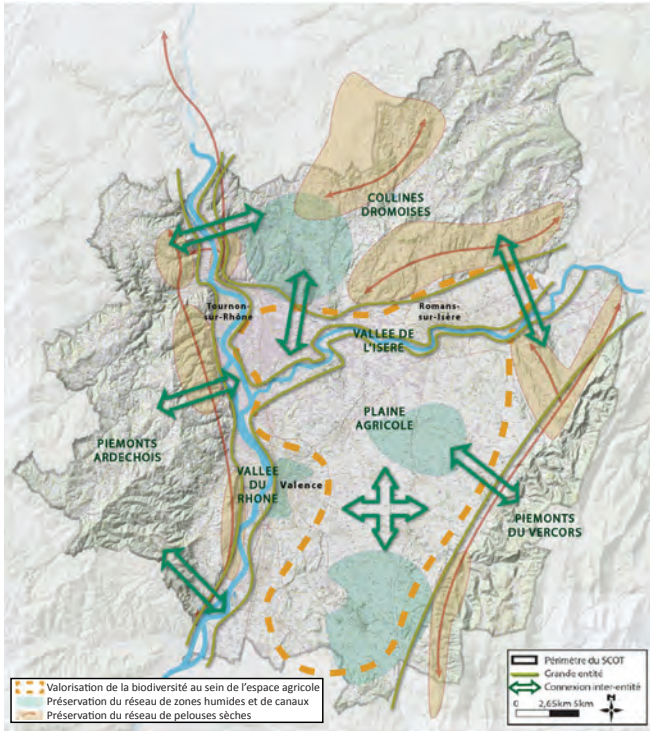


l'espace agricole

58 actions portées par 20 partenaires

dont 10 nouvelles actions intégrées au contrat dans le cadre du bilan à mi-parcours de juin 2018. Elles permettent d'acquérir davantage de connaissances sur certaines espèces et surtout de mieux répondre aux enjeux de continuités écologiques de l'espace agricole, de l'espace forestier et en matière de trame verte et bleue urbaine.

Le territoire du Grand Rovaltain



Objectifs principaux du Contrat Vert et Bleu du Grand Rovaltain

- Préserver et assurer la continuité des pelouses sèches
- Protéger et gérer des milieux humides et aquatiques
- Améliorer les continuités écologiques liées aux cours d'eau
- Valoriser la biodiversité des espaces agricoles
- Renforcer la sensibilisation auprès des différents publics
- Intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans les projets et les documents d'urbanisme
- Valoriser la biodiversité des espaces forestiers
- Compléter les connaissances sur les fonctionnalités écologiques et les espèces
- Renforcer la trame verte et bleue urbaine
- Améliorer la transparence écologique des infrastructures

Les actions sur le territoire du Grand Rovaltain



Les actions prévues au contrat sont consultables sur le site du syndicat : www.grandrovaltain.fr

Les partenaires

Financeurs :

Union européenne (FEDER), Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil départemental de la Drôme et Conseil départemental de l'Ardèche.

Animateurs :

Syndicat Mixte du SCoT du Grand Rovaltain
Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes

Porteurs d'actions :



Syndicat Mixte du SCoT du Grand Rovaltain Ardèche-Drôme
1, avenue de la gare – Alixan / Valence TGV
BP 15191 – 26958 Valence Cedex 9
Tél. 04 75 55 05 32 – Fax 04 75 40 67 20
contact@scotrovaltain.fr www.grandrovaltain.fr

Décembre 2018

SCOT DU GRAND ROVALTAIN ARDÈCHE-DRÔME
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



Contrat Vert et Bleu du Grand Rovaltain

acte 2
2018 - 2020



Avec la participation du Département de l'Ardèche